



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 10 février 2026

TROTINETTES ÉLECTRIQUES : FACE À LA HAUSSE DES COMPORTEMENTS DANGEREUX, « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » ET L'AUTOMOBILE CLUB ALERTENT SUR LES DÉRIVES ET SOULIGNENT L'EXEMPLE ESPAGNOL

COMMUNIQUÉ

Alors que l'usage des trottinettes électriques connaît une forte progression dans les grandes métropoles françaises, les comportements dangereux et les accidents impliquant ces engins de déplacement personnel motorisés se multiplient. En 2025, le nombre d'accidents de trottinettes a augmenté de 58 % en un an selon la Sécurité routière. Une situation préoccupante qui soulève de sérieuses questions en matière de sécurité routière et de partage de l'espace public.

En Espagne, confronté à une augmentation de la mortalité routière liée aux trottinettes électriques, à des comportements à risque répétés et à un sentiment d'impunité croissant, l'État a récemment décidé d'imposer la mise en place de plaques d'immatriculation sur ces engins. Une réponse qui vise à encadrer davantage leur usage et à responsabiliser leurs conducteurs. Pour l'association « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club du Nord de la France, cette décision met en lumière les difficultés rencontrées par de nombreux pays face aux dérives observées autour des trottinettes électriques.

Des comportements dangereux devenus quotidiens

Circulation sur les trottoirs, non-respect des feux tricolores et des priorités, vitesses excessives, absence d'équipements de sécurité, conduite à plusieurs... Les infractions commises par des conducteurs de trottinettes électriques sont de plus en plus fréquentes, en particulier dans les centres urbains densément fréquentés.

Ces dérives mettent en danger les utilisateurs eux-mêmes, mais aussi les piétons et l'ensemble des autres usagers de la route, dans un contexte où les règles sont encore mal connues, peu respectées et difficilement contrôlables.

« Les comportements à risque des conducteurs de trottinettes électriques ne peuvent plus être ignorés. L'absence d'identification claire favorise un sentiment d'impunité et complique toute action de contrôle », déclare Marc JEANSOU, Président de l'Automobile Club du Nord de la France.

L'exemple espagnol illustre une prise de conscience

Face à une situation devenue préoccupante, l'Espagne a fait le choix d'une mesure visant à mieux encadrer l'usage des trottinettes électriques et à renforcer la responsabilisation de leurs conducteurs. L'immatriculation permet notamment d'identifier les engins et de lutter plus efficacement contre les comportements dangereux.

Pour « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club, cette décision illustre une prise de conscience des enjeux de sécurité liés au développement rapide de ces nouveaux modes de déplacement.

En France, une situation de plus en plus préoccupante

Dans les grandes métropoles françaises, les incidents impliquant des trottinettes électriques se multiplient, alimentant un sentiment d'insécurité croissant chez les piétons et les autres usagers de la route. Malgré l'existence d'un cadre réglementaire, son application reste limitée et les contrôles demeurent insuffisants.

Les dérives observées témoignent d'un décalage entre l'essor de ces engins et les moyens réellement déployés pour en garantir un usage sûr et responsable.

Responsabiliser pour mieux sécuriser l'espace public

Pour « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club, la question de la responsabilisation des conducteurs de trottinettes électriques est désormais centrale. Identification des engins, respect des règles de circulation et contrôles effectifs apparaissent comme des leviers indispensables pour améliorer la sécurité et apaiser la cohabitation entre usagers.

« Le développement des trottinettes électriques ne peut se faire au détriment de la sécurité. Sans responsabilisation claire des conducteurs, les comportements dangereux continueront de se multiplier », estime Pierre CHASSERAY, Délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

La hausse des comportements dangereux et des accidents impliquant des trottinettes électriques constitue un signal d'alerte. Pour « 40 millions d'automobilistes » et l'Automobile Club, il est essentiel de tirer les enseignements des situations observées à l'étranger et de ne pas laisser s'installer durablement une insécurité devenue visible dans l'espace public.

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr